

LES PARTIS POLITIQUES CANADIENS

F. H. UNDERHILL

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANADA



BROCHURE HISTORIQUE N^o 8

LES PARTIS POLITIQUES CANADIENS

FRANK H. UNDERHILL

ISBN 0-88798-014-7 *Brochures historiques*

ISSN 0700-6950 *Brochures historiques*

(imprimé)

ISSN 1715-8613 *Brochures historiques* (En
ligne)

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANADA

BROCHURE HISTORIQUE No 8

OTTAWA, 1973

F. H. UNDERHILL

L'auteur de cette brochure, Frank H. Underhill (1889-1971), est né à Stouffville en Ontario, et diplômé des universités de Toronto et d'Oxford. Il participe à la Première guerre mondiale dans les Forces armées canadiennes et le régiment Hertfordshire. Il est l'auteur du chapitre *The Canadian Forces in the War* de l'ouvrage de Sir Charles Lucas (ed.), *The Empire at War*, vol. II (1923), et le responsable de la production (avec C. W. de Kiewiet) de *Dufferin-Carnavon Correspondence, 1874-1878* (1955). Parmi ses autres travaux on peut citer: *Social Planning for Canada* (1935, co-auteur); *The British Commonwealth; an Experiment in Co-operation among Nations* (1956); *In Search of Canadian Liberalism* (1960); *The Image of Confederation* (conférences Massey à Radio-Canada, 1963). Auteur d'un grand nombre d'articles, c'est un conférencier et auteur d'émissions radiophoniques bien connu. La série d'essais, *In Search of Canadian Liberalism*, lui vaut, en 1960, le prix littéraire du Gouverneur général. Il enseigne l'histoire à l'université de la Saskatchewan de 1914 à 1927 et à l'université de Toronto de 1927 à 1955; puis, de 1955 à 1959, il est conservateur de la maison Laurier à Ottawa. Membre de la Société royale du Canada, il fut aussi président de la Société historique du Canada.

TRADUCTION GUY COURTEL

DROITS RÉSERVÉS PAR LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANADA

AUX SOINS DES ARCHIVES PUBLIQUES, OTTAWA, 1956

IMPRIMÉ PAR

LOVE PRINTING SERVICE LIMITED

OTTAWA, CANADA

“Maintenant dites-nous tout sur cette guerre

Et pourquoi ils se battaient.”

“Oh, je ne pourrais pas vous dire vraiment

Pourquoi ils se battaient;

Mais tout le monde s’écrit”, dit-il,

“Que ce fut une fameuse victoire.”

NATURE ET FONCTION DES PARTIS POLITIQUES

Les partis politiques sont des instruments essentiels au fonctionnement d'un gouvernement représentatif démocratique.

Comme chacun le sait, ils virent le jour au Parlement britannique bien avant l'apparition de la démocratie. Par la suite, avec la naissance du principe moderne des élections au 19^e siècle, l'organisation en partis s'étendit du Parlement aux électeurs. Pour que l'opinion publique, sur laquelle un gouvernement démocratique s'appuie théoriquement, puisse s'exprimer d'une manière cohérente et claire, le public doit être capable de procéder à des choix sensés parmi les candidats et les idées en lice. Les partis politiques ont pour but, dans les sociétés démocratiques, de formuler les solutions parmi lesquelles il est alors possible de choisir. Le parti est devenu le moyen d'organiser les électeurs et les politiciens, moyen qui permet donc de poursuivre une politique avec l'assentiment du public ou, de façon plus précise, avec l'approbation de la majorité du public et le consentement de la minorité ou des minorités.

Avant d'étudier l'histoire des partis canadiens, il serait bon de faire quelques commentaires sur la nature et la fonction des partis politiques en général.

Pluralité des partis

On a pu tout d'abord constater au cours de la génération passée que la pluralité des partis politiques est essentielle à la sauvegarde de la liberté d'une société. Chaque fois qu'un régime totalitaire s'est établi, il a eu pour premier geste d'écraser tous les partis rivaux et de concentrer tout le pouvoir de l'Etat ainsi que les instruments de la propagande politique entre les mains d'un seul parti. Pour qu'un gouvernement soit libre, il faut que les minorités ou les éléments dissidents de la collectivité puissent protéger leurs intérêts et exprimer leurs opinions. Cela signifie en fait l'existence non contestée d'un parti ou de plusieurs partis d'opposition.

Le passage pacifique du pouvoir et de l'administration des mains d'un parti politique à un autre est la preuve de la liberté dans un pays. "L'opposition de Sa Majesté" est tout autant nécessaire à un gouvernement libre que "le gouvernement de Sa Majesté". Cette opinion se passe de discussion. Ceux qui sont encore capables de croire à la liberté des citoyens dans les soi-disant "démocraties populaires" ne connaissent rien en politique.

Bipartisme ou pluripartisme?

Le monde occidental n'est pas d'accord sur la supériorité du bipartisme ou du pluripartisme. Tous les pays anglophones sont en faveur du bipartisme, bien que le Canada puisse difficilement prétendre avoir mené sa politique, depuis 1921, dans le cadre de ce système. Les pays de l'Europe de l'ouest, à l'exception de la Grande-Bretagne, ont toujours eu une multiplicité de partis. Est-ce par chauvinisme britannique ou américain que la plupart d'entre nous considèrent le bipartisme comme une preuve de plus grande maturité politique? Cependant, la plupart des politicologues de Grande-Bretagne, des Dominions et des Etats-Unis s'accordent à reconnaître cette supériorité, bien qu'un Anglais sceptique ait déclaré considérer ce système comme "la grande utopie des spécialistes anglophones en sciences politiques".

Sa supériorité n'est pas due au fait qu'il n'y ait que deux aspects à chaque question (il y en a généralement plus de deux)¹ mais bien à la possibilité pour le bipartisme de présenter les problèmes à la masse des électeurs sous une forme simplifiée de "oui ou non", bien qu'en certaines occasions cela entraîne une déformation des faits. Un parti au pouvoir bien organisé et un parti d'opposition tout aussi organisé peuvent discuter à fond de toute question avant de la présenter aux électeurs sous forme de choix simple. Préférez-vous le candidat A ou le candidat B, la politique a ou la politique b? L'électeur sait alors pour quoi il vote; le parti victorieux peut être considéré comme responsable de sa politique. Dans un système à plusieurs partis, l'électeur peut être désorienté par la diversité des idées opposées les unes aux autres; le gouvernement peut se présenter sous la forme d'une coalition de groupes après les élections. C'est ce qui se produit généralement en France, et l'électeur ne sait trop à qui attribuer la responsabilité des erreurs.

Un gouvernement formé par un parti solide, avec une majorité bien soudée, a beaucoup plus de chances de stabilité qu'une coalition de groupes; il a aussi souvent plus de courage étant donné sa mainmise sur les pouvoirs publics; il peut donc pratiquer une politique à plus longue échéance.

On ne peut cependant créer le bipartisme simplement en le souhaitant. La société doit présenter les conditions adéquates à la présence de deux partis modérés d'envergure nationale.

¹ Il ne faut pas oublier cet américain célèbre qui déclara que la raison d'être du système bipartite n'est pas qu'il y ait deux points de vue pour chaque questions, mais bien qu'il y ait deux points de vue pour chaque bureau, de l'intérieur et de l'extérieur.

Partis modérés

Le bipartisme présente un autre aspect important. Chaque parti, étant donné qu'il recherche une majorité de votes, doit plus ou moins répondre aux aspirations de toutes les couches de la société. Il doit alors faire preuve de modération et éviter de faire appel à des arguments idéologiques, raciaux ou de classe. Les petits groupes peuvent se permettre de prendre des positions extrêmes étant donné qu'ils ne s'adressent qu'à un petit nombre de partisans. Dans une société bipartite, le chef de chaque parti cherche à définir une politique qui puisse regrouper dans son parti autant de groupes et d'individus que possible et attirer autant d'éléments que possible du parti rival. Ses paroles, son comportement, enfin son attrait général doivent être tels qu'ils rappellent sans cesse à ses partisans ce qu'ils ont en commun, grâce à quoi ils resteront unis en dépit des différences de classe, de race ou de milieu qui les séparent. Le bipartisme a été, on le sait, un grand élément d'unification dans des pays comme le Canada et les Etats-Unis qui ne présentaient, au départ, aucune unité fondamentale.

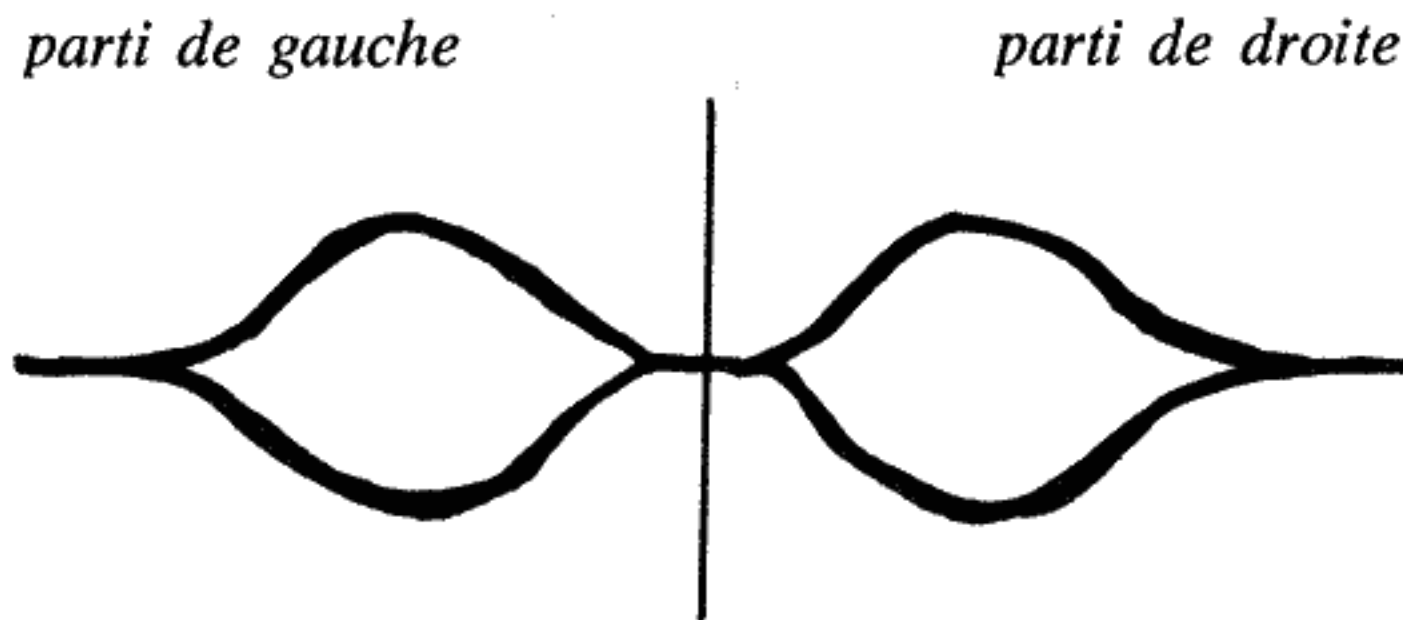
Cette modération présente cependant un aspect négatif quand on y parvient en prétendant servir tous les intérêts individuels. Un observateur de la scène politique anglaise fit remarquer avec ironie que le gage de réussite d'un chef de parti est de pouvoir agiter le plus grand nombre possible de carottes sous le nez du plus grand nombre possible d'ânes. Le chef qui maintient l'unité de son parti en achetant les groupes d'intérêt les uns après les autres ne peut susciter l'enthousiasme. C'est là la faiblesse persistante de nos grands partis amalgamés d'Amérique du Nord.

C'est ici que le bipartisme présente un paradoxe. Il fonctionne au mieux lorsqu'il y a plus de deux partis. C'est la naissance constante de nouveaux partis minoritaires qui empêche les chefs des deux principaux partis de s'adonner au marchandage au niveau des différents groupes d'intérêt. Ces nouveaux partis apportent des idées neuves en politique; ils font connaître les doléances des groupes jusqu'ici négligés; ils réintroduisent une sincérité et un idéalisme passionnés dans l'arène politique, même si ces qualités ne pénètrent pas jusque dans les salles enfumées où se prennent les décisions des partis. D'une façon générale, ils obligent les grands partis à se tenir sur leurs gardes.

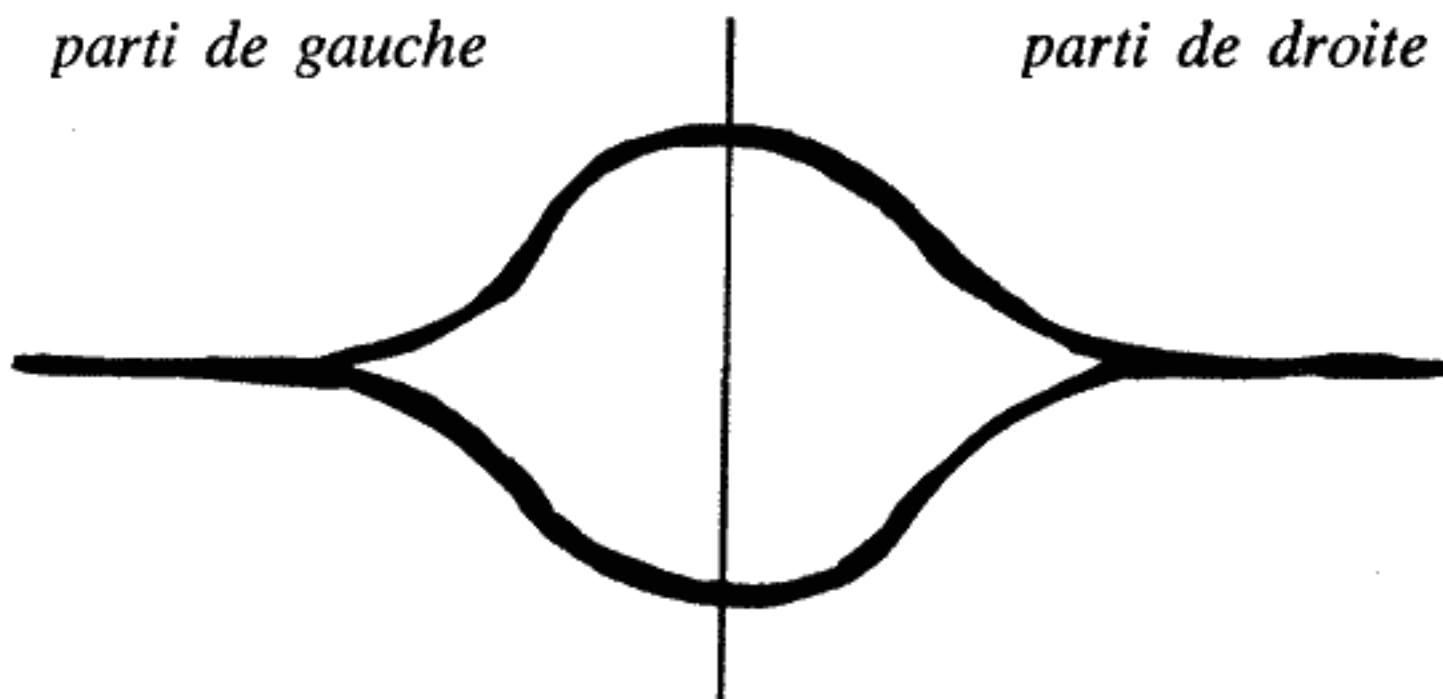
Dans une démocratie saine, les petits partis vont et viennent cependant sans bousculer l'unité fondamentale de la société. Il faut bien comprendre que la démocratie ne peut exister si les éléments

qui créent l'unité des citoyens d'un pays donné ne sont pas plus importants, et ce d'une manière consciente, que ceux qui les divisent. La démocratie britannique en est le meilleur exemple. Comme l'a fait un jour remarquer un grand homme politique britannique, les électeurs de Grande-Bretagne peuvent se permettre de se battre avec vigueur et véhémence au sujet de leurs différences d'opinion étant donné la certitude qu'ils ont d'être fondamentalement unis. Si des conflits d'intérêt économique ou des rivalités raciales ou religieuses divisent trop profondément un peuple, le processus démocratique de discussion et d'élection ne peut plus exister. On peut donc dire que dans une démocratie bien assise, la plus grande partie des gens se retrouvent juste à la droite ou à la gauche du centre, et qu'il y a relativement peu d'extrémistes. C'est là la condition de l'existence de partis modérés.

On peut représenter ce fait vital relatif à la politique démocratique sous forme de deux graphiques. Si l'on croit ce que les politiciens disent les uns des autres au moment des élections, la condition politique d'une société comme celle de la Grande-Bretagne pourrait se représenter par le graphique A.



Le parti de droite et celui de gauche n'ont pratiquement rien en commun, pas même de terrain d'entente possible. La lutte entre ces deux partis serait assez proche de la guerre civile. En fait les opinions dans une société saine se divisent comme sur le graphique B.



Les majorités des deux partis sont concentrées vers le centre. A l'extrême droite on trouve quelques colonels Blimps, tandis qu'à l'extrême gauche se trouvent quelques révolutionnaires communistes. La grande majorité de ceux qui se trouvent à gauche du centre ne sont pas très loin de la grande majorité à droite de ce même centre; c'est donc dire qu'ils sont tous modérés. C'est ce qui permet d'appliquer à la politique les méthodes de discussion, d'ajustement et de compromis.

On ne dira jamais assez l'importance de tout ceci. Le fait que les chefs de partis fassent des compromis ne signifie pas nécessairement qu'ils n'ont pas de principes. C'est peut-être la preuve du principe le plus élevé, celui de conserver au pays la plus grande unité possible. L'attachement irréductible à des idées doctrinaires ou à des intérêts spéciaux est peut-être le meilleur moyen de diviser gravement une société. Il faut que les partis présentent des divergences sur des matières substantielles, sans quoi la politique deviendrait écoeurante. Cependant, un pays heureux est celui dans lequel les gens ne sont pas divisés sur les problèmes fondamentaux qui ne souffrent pas de compromis. Dans une démocratie saine, les gens devraient être d'accord sur les objectifs mais non sur les moyens de les atteindre.

La démocratie à l'intérieur du parti

Nous sommes partis de l'affirmation selon laquelle les partis politiques sont des instruments essentiels au bon fonctionnement d'un gouvernement représentatif démocratique. Cependant, un parti tend, dans sa propre structure, à être une oligarchie. Il comprend essentiellement un petit groupe d'initiés qui essayent de persuader une grande masse d'électeurs de leur confier le pouvoir politique. De nos jours, les partis politiques ont été amenés à adopter, pour le moins, une façade démocratique et à établir un rite de participation démocratique dans leurs activités. La sincérité de ces efforts varie selon le moment et selon le parti.

Ce sont les Américains qui, les premiers, au début du XIX^e siècle, à la période jacksonienne,¹ ont essayé de démocratiser leurs partis en tenant des congrès où l'on choisissait des candidats et établissait des programmes. Le but visé était de soustraire les partis au contrôle d'oligarchies pseudo-aristocratiques ou de groupes internes de politiciens professionnels.

¹ Andrew Jackson, septième président des Etats-Unis, 1829-1837.

Le principe d'un congrès de parti gagna le Nord vers le Canada avec la tenue du grand congrès des Grits du Haut-Canada en 1859. Ils organisèrent en 1867 une autre assemblée au cours de laquelle fut adoptée la politique du nouveau Dominion du Canada. Leur successeur, le Parti libéral fédéral, se réunit à son tour en 1893. Jusqu'à la mort de Laurier, les Libéraux choisirent leur chef au cours de caucus du parti; en 1919 cependant, le choix de Mackenzie King à la tête du parti se fit au cours d'un congrès, et en 1948 il en fut de même pour Saint-Laurent. Les Conservateurs ne tinrent pas de congrès dans ce but avant 1927 où R. B. Bennett fut appelé à succéder à Arthur Meighen. Plusieurs congrès ont eu lieu depuis. Le Nouveau parti démocratique, qui a mis au point un système très perfectionné de congrès réguliers, conférences spéciales, cours d'été, groupes d'études, etc., est le parti canadien qui a fait le plus d'efforts pour transformer le parti politique en une association véritablement démocratique.

La plupart des spécialistes canadiens en sciences politiques semblent douter beaucoup de l'efficacité de la machine soit-disant démocratique des deux vieux partis politiques canadiens. Un célèbre observateur suisse énonça, il y a un bon nombre d'années, ce qu'il appelait la loi d'airain de l'oligarchie dans l'organisation des partis politiques, à savoir la tendance irrésistible des partis à adopter cette forme. Il tira ces conclusions de l'étude des partis socialistes d'Europe qui avaient poussé plus loin que tout parti nord-américain la tentative d'organiser des mouvements de masse démocratiques. Cette loi ne s'applique pas seulement aux partis politiques, mais aussi aux églises, syndicats, clubs sportifs, organisations sociales de toutes sortes; en fait, chaque fois que l'apathie de la masse des membres d'un organisme rejette entre les mains d'un petit nombre de personnes dévouées la responsabilité réelle et éventuellement le contrôle réel des activités. C'est là le problème insoluble de la démocratie que nous devons néanmoins sans cesse essayer de résoudre.

La méthode de financement d'un parti politique est une question importante qui a des conséquences sur sa qualité démocratique. Les élections modernes, où l'on essaie d'intéresser des millions d'électeurs et de les persuader de voter, coûtent de plus en plus cher. L'invention de la radio et de la télévision a entraîné des dépenses supplémentaires. Au Canada, le NPD a essayé de sauvegarder son assise démocratique en pratiquant l'auto-financement, comme le parti travailliste britannique, grâce à la perception des cotisations de ses membres. Les anciens partis sont très discrets quant à la manière dont ils pratiquent leur propre financement. Parfois, comme ce fut

le cas lors du scandale du Pacifique dans les années 1870 ou du scandale Beauharnois dans les années 1930, on découvre, le temps d'un éclair au-dessus du paysage politique, le danger de liens rapprochés entre les partis responsables de la politique et des groupes aux intérêts particuliers qui sont prêts à leur donner une aide financière. Le public canadien n'a cependant jamais manifesté qu'un intérêt épisodique à ce sujet, et la législation canadienne ne pousse pas très loin le contrôle des moyens par lesquels les partis politiques recueillent ou dépensent leur argent.

Groupes de pression

On parlera pour finir d'un autre phénomène qui est apparu au premier plan de la politique canadienne au XX^e siècle, bien qu'il ne soit pas propre à notre époque. C'est ce que les Américains appellent le groupe de pression. Les intrigues de couloir telles que les pratiquent les groupes de pression à Washington se sont développées à un point tel qu'il a fallu les soumettre à une réglementation détaillée. Le système américain de division des pouvoirs exécutif et législatif rend cette pratique beaucoup plus efficace à Washington qu'à Ottawa ou à Londres où chaque parti est soumis à une solide direction centralisée.

Cependant, ceux qui ont des intérêts spéciaux à sauvegarder ont compris depuis longtemps qu'il leur était bon d'avoir dans la capitale des porte-paroles qui veilleraient à ce que le Cabinet et le Parlement ne négligent pas leurs points de vues. Chaque fois qu'à Ottawa on étudie une loi ou une politique qui les touche de près, on trouve dans les couloirs des agents des manufacturiers, institutions financières, chemins de fer, banquiers, mineurs, exploitants forestiers, syndicats, organisations agricoles, églises, groupes de consommateurs, ainsi que de nombreux autres groupes organisés. Aucun gouvernement n'envisagerait d'agir sans se renseigner sur les opinions de ces groupes. Cependant, leur influence en politique et leurs méthodes de pression sur les partis n'ont pas été étudiées au Canada de façon aussi précise qu'aux Etats-Unis. La politique se résume aux interactions des partis politiques, des groupes de pression et de cette entité imparfaitement définie que nous appelons le public.

L'HISTOIRE DES PARTIS CANADIENS

L'héritage britannique

Les récits qui traitent des événements au Parlement britannique montrent qu'il existait déjà des luttes entre partis au XVII^e siècle. Cependant, même sous le règne de George III, le Parlement britannique n'était pas encore divisé entre les partis Whig et Tory avec chacun un chef et une politique définie. Les cabinets des ministres n'étaient pas alors formés de membres d'un seul parti sous l'autorité d'un Premier ministre lui-même chef de ce parti, mais des coalitions de groupes et de personnes sous l'autorité du Roi. Le Gouvernement était encore celui du Roi dans le sens littéral du terme. L'opposition loyale de Sa Majesté n'existait pas. D'après les historiens, les partis organisés et les cabinets de parti ne s'implantèrent de façon réelle qu'à partir de 1832.

L'organisation des partis et l'élargissement de l'électorat par des projets de réforme successifs se sont produits en même temps. L'influence de la Couronne a décliné parallèlement à l'accroissement de pouvoir des chefs de parti qui devaient leur mainmise sur la Chambre des communes au ralliement de la majorité des électeurs extérieurs. Petit à petit, en même temps que le XIX^e siècle se déroulait, on assistait à l'établissement d'un bipartisme solide, dans le pays comme au Parlement, chaque parti se tenant derrière son chef de chaque côté de la Chambre des communes. Aux environs de 1880, mais pas avant, Gilbert et Sullivan pouvaient chanter ce couplet vantant l'ingéniosité de la nature:

Chaque garçon et chaque fille
Qui naît ici-bas
Est soit un petit libéral
Soit un petit conservateur

Mais même à cette époque, n'en déplaise à Gilbert et à Sullivan, il existait des petits groupes, comme le Parti irlandais, qui n'étaient ni libéraux ni conservateurs. Le Parti travailliste était sur le point de voir le jour. Il y avait aussi au Parlement un certain nombre d'indépendants. (Un indépendant est une personne sur laquelle on ne peut pas compter, c'est-à-dire sur laquelle le Whip d'un parti ne peut pas compter). Malgré ces exceptions, il est cependant vrai que le caractère essentiel de la politique britannique à cette époque était l'existence d'un bipartisme bien organisé. A la Chambre, l'un des partis siégeait sous la direction du Premier ministre à la droite du Président. L'autre parti, sous la direction du chef de l'Opposition à la gauche du Président, faisait face au premier, sur

toute la longueur des banquettes. Chaque parti s'occupait activement, en dehors du Parlement, à construire une machine efficace au niveau local. Chacun faisait appel au pays au moment des élections en lui présentant son propre programme. Les campagnes électorales étaient basées sur les problèmes de l'heure, et l'un des partis recevait un mandat pour appliquer certaines politiques. Le système moderne des partis était donc, on le voit, déjà en fonctionnement.

En Grande-Bretagne, le bipartisme est encore plus marqué aujourd'hui. Il naît peu de petits libéraux, mais le Parti travailliste a pris la place du Parti libéral de Gladstone pour s'opposer aux Conservateurs. Il n'y a pas de petits partis, pas plus que de députés indépendants. Chaque parti est une armée bien organisée, bien plus qu'au Canada et aux États-Unis, luttant pour le pouvoir politique. Tout ce qui se fait au gouvernement britannique, chaque décret adopté, chaque politique mise en application, résulte directement ou indirectement de cette lutte incessante entre les deux partis.

Conditions canadiennes

Cette brève étude du système des partis britanniques était nécessaire étant donné que les colonies américaines britanniques avant 1867 et le Canada après 1867 avaient tendance à présenter des divisions analogues. Les colonies ont partiellement hérité du système britannique ainsi que des lois et des institutions parlementaires de ce pays. Jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, la politique canadienne s'est déroulée en fonction du bipartisme, les partis canadiens portant les mêmes noms qu'en Grande-Bretagne, à savoir libéral et conservateur. Juste avant 1914, il devait être assez difficile de définir ce que les Libéraux canadiens voulaient essayer de libérer ou ce que les Conservateurs canadiens voulaient conserver. En fait, certains prétendent, même depuis la Confédération, que la société canadienne ne présente aucune base naturelle sur laquelle pourrait reposer cette manière pseudo-britannique de diviser l'opinion politique. Cependant, les deux partis, avec leurs noms britanniques et leur méthode britannique de diriger le Parlement et la politique, semblent répondre avec succès aux besoins canadiens.

D'un autre côté, la société canadienne présente des caractères essentiels différents de ceux de la Grande-Bretagne. Il n'existe pas au Canada de classe comme l'aristocratie terrienne britannique, et l'agriculteur canadien qui possède et exploite son propre domaine familial n'a pas de correspondant réel dans l'agriculture britannique. L'existence de deux groupes communautaires principaux, le français et l'anglais, est un aspect unique de la société canadienne qui rend

l'unité politique beaucoup plus difficile que dans un pays qui présente une homogénéité raciale, religieuse et linguistique, comme la Grande-Bretagne. De plus, de nouveaux éléments ethniques non français et non anglais sont venus s'intégrer au Canada au cours du XX^e siècle. Cependant, si le Canada présente ces divisions que ne possède pas la Grande-Bretagne, la séparation des classes n'est jamais devenue ici aussi profonde ou aussi rigide qu'en Grande-Bretagne. Le système de classes britannique est la raison essentielle pour laquelle il y avait en Grande-Bretagne au XIX^e siècle deux partis principaux et non plusieurs groupes politiques.

L'étendue géographique de notre pays qui s'étend sur un continent, de l'Atlantique au Pacifique, est un autre élément distinctif de notre société canadienne. Elle nécessite une répartition régionale comme on n'en trouve pratiquement pas dans une petite île densément peuplée comme la Grande-Bretagne. Nous avons une constitution fédérale et non unitaire en raison de ces divisions de la société canadienne. Sur la plupart de ces points nous ressemblons beaucoup plus aux Etats-Unis qu'à la Grande-Bretagne. Comme nos voisins américains, nous formons un peuple nouveau qui a eu pour tâche essentielle de faire remplir de grands espaces vides par une nouvelle population blanche, débroussaillant les forêts, défrichant le sol, construisant des chemins de fer traversant des territoires vierges, exploitant des ressources naturelles nouvellement découvertes. Tous ces facteurs ont une incidence sur le développement de la politique et la manière dont les partis politiques remplissent leur fonction d'organiseurs de l'opinion publique.

Le milieu nord-américain qui est le nôtre rend fondamentalement semblables les politiques canadiennes et américaines. Notre système parlementaire entraîne l'existence de partis bâtis sur le modèle britannique. Comme la plupart des autres institutions et coutumes canadiennes, nos partis politiques présentent le jeu constamment combiné du milieu nord-américain et de l'héritage britannique.

Les partis politiques de l'Amérique britannique avant 1867

Les partis politiques ont commencé de voir le jour dans les colonies de l'Amérique du Nord britannique au cours de la génération qui a suivi la guerre de 1812, en même temps que naissait la lutte pour l'obtention d'un gouvernement colonial autonome. Les Conservateurs, les Tories, étaient les porte-parole des familles dominantes qui entouraient et influençaient le Gouverneur britannique, l'élite des colons loyalistes de l'Empire uni, les principaux

hommes d'affaires et représentants des professions libérales, la plupart d'entre eux étant membres de l'Église d'Angleterre, farouchement anti-américains, cherchant à former une aristocratie coloniale, méfiants envers les tendances égalitaires de la démocratie de frontière qui les entouraient, mettant la démocratie au rang du jacobinisme de la révolution française ou des soulèvements jacksoniens désordonnés dans la République américaine. Sir Francis Bond Head a traduit leur conviction que dans toute société stable il existe une classe gouvernante et que dans leur colonie c'est eux qui formaient cette classe lorsque, dans son *Narrative*, il s'en prit aux critiques que Lord Durham avait émises à l'égard du pacte de famille dans le Haut Canada:

D'après ce qu'en dit Lord Durham lui-même, ce pacte de famille n'est évidemment rien de plus ni de moins que cette "structure sociale" qui caractérise chaque société civilisée du monde. . . . La cour, les magistrats, le clergé, la législature, les propriétaires terriens, les banquiers, les indigènes, et les défenseurs de l'Église établie (c'étaient les groupes sociaux que Duham avait définis comme formant le pacte de famille) forment un pacte de famille tout aussi bien en Angleterre que dans le Haut-Canada, et tout autant en Allemagne qu'en Angleterre. . . Le parti, je l'avoue, est relativement peu nombreux mais toute personne sensée se rend compte qu'une pyramide dans laquelle on place la multitude au sommet et la minorité à la base ne peut que finir par tomber.

Les Conservateurs de la colonie se considéraient aussi comme les gardiens particuliers des liens britanniques.

Les Réformistes des colonies anglophones avaient beaucoup plus de difficultés à organiser leurs efforts que les Conservateurs qui étaient déjà au pouvoir et dont le centre d'influence se trouvait être la capitale coloniale. Ces Réformistes s'imaginaient les correspondants des Whigs et des Radicaux britanniques qui avaient renversé les Conservateurs britanniques en 1830 et fait adopter le fameux Bill de réforme de 1832. Cependant, les colons des fermes isolées et des petits villages ne s'intéressaient guère à la politique et il était difficile de les stimuler. Le Bas-Canada faisait exception, étant donné que la race, la religion et la langue formaient un ciment qui donna rapidement à l'opposition au Parlement, sous la direction de Papineau, une majorité écrasante. Il est intéressant de noter qu'un grand nombre des premiers chefs réformistes des collectivités anglaises étaient des journalistes. Les journaux offraient à leurs éditeurs le meilleur instrument possible d'agitation, d'éducation politique et d'organisation de partis, et c'est eux qui lancèrent des hommes comme Howe, Mackenzie et Brown.

Certains Réformistes, dont Papineau, commencèrent à s'inspirer de l'exemple de la révolution américaine. William Lyon Mackenzie, dans le Haut-Canada, rédigea juste avant de prendre les armes, une constitution sur le modèle américain à l'intention de l'Etat du Haut-Canada. Ces chefs cherchaient essentiellement à rendre tous les postes électifs de manière à obtenir la mainmise sur l'assemblée et les conseils et à imposer leur volonté aux Gouverneurs.

Cependant, des hommes comme les Baldwin dans le Haut-Canada et Howe en Nouvelle-Ecosse préféraient les modèles britanniques. Dès la fin des années 1820, les Baldwin exposaient ce qui devait être connu sous le nom de "gouvernement responsable". Que l'on donne au Gouverneur britannique nommé les instructions nécessaires pour expédier les affaires gouvernementales conformément aux vues de conseillers locaux qui pourraient avoir autorité sur une majorité à l'assemblée coloniale; le retrait des conseillers incapables réglerait toutes les réclamations des colonies.

La faillite des rébellions en 1837 et l'acceptation d'un "gouvernement responsable" au cours des douze années suivantes sont des éléments clés dans l'histoire du Canada. Les Américains britanniques, les Français et les Anglais rejetèrent la démocratie de Jackson qui envahissait les Etats-Unis, tout comme le suffrage universel. Ils acceptèrent la domination des Whigs ou des Tories modérés selon l'exemple de la Grande-Bretagne où, à l'époque, le suffrage universel et la démocratie totale des Chartistes étaient tout aussi repoussés. Il n'est pas possible d'étudier en détail l'évolution des partis sous un gouvernement responsable dans toutes les colonies britanniques d'Amérique. Celles-ci ont copié d'une manière générale le bipartisme britannique, mais l'implantation des deux partis prit un certain temps. Etudions en détail le système des partis de la colonie du Canada après 1840.

L'existence d'un "gouvernement responsable" sous-entend celle de partis bien organisés, étant donné que tout dépend de la possibilité pour un parti de conserver une majorité stable dans une assemblée représentative. Le premier Gouverneur du temps de l'Union, Lord Sydenham, fut impressionné par l'état chaotique de la politique locale. Il ne pensait pas que les politiciens canadiens fussent capables de former des partis stables. Il fit donc en sorte que le Cabinet se cimentait autour de lui. Il revint à une nouvelle coalition entre les Réformistes anglais et français de prouver au Gouverneur qu'il faisait erreur. Cela prit plusieurs années. La coalition Lafontaine-Baldwin ne forma pas réellement un parti à cette époque, et elle se disloqua rapidement lorsqu'ils se retirèrent en 1851. C'est là pourtant l'une des grandes réalisations de l'histoire politique du Canada.

Ce fut le début d'un gouvernement de partis organisés. La coalition Lafontaine-Baldwin fut aussi le premier exemple du trait caractéristique de notre politique canadienne, à savoir un parti bi-racial qui dépasse pour l'instant les différences entre les Français et les Anglais et les réunit au sein d'un même parti pour diriger un gouvernement selon des principes sur lesquels ils peuvent se mettre d'accord. Ce premier exemple fut suivi par le Parti libéral-conservateur de John A. Macdonald et de George-Etienne Cartier dans les années 1850, coalition de Canadiens français sous la direction de Cartier, avec l'appui de l'Eglise, des Canadiens anglais du milieu montréalais des affaires et des Cantons de l'Est, et des conservateurs du Haut-Canada sous la conduite du modéré Macdonald, et d'un grand nombre de Réformistes baldwiniens du Haut-Canada.

Cette coalition s'est petit à petit organisée en parti sous la direction habile de Macdonald et de Cartier. Ce parti resta au pouvoir pendant la presque totalité d'une période de quarante ans entre le milieu des années 50 et celui des années 90. Avec Macdonald, les conservateurs du Haut-Canada commencèrent à abandonner leur pacte de famille hautain, anti-démocratique et anti-français pour devenir un élément d'un parti sincèrement populaire. Avec Cartier, les Canadiens français abandonnèrent leur opposition au milieu montréalais des affaires pour participer à un programme de construction de chemins de fer et d'expansion économique. Les activités de cette coalition anglo-française, libérale-conservatrice, furent poursuivies par le Parti libéral de Laurier après 1896 et par le Parti libéral de King après la violente scission que créa la conscription en 1917.

Il semble que les Français et les Anglais aient découvert que le seul moyen véritable de surmonter les profondes différences raciales au Canada est l'existence d'un parti bi-racial de ce type placé sous une direction conjointe: Lafontaine-Baldwin, Macdonald-Cartier, Laurier-Fielding, King-Lapointe, Saint-Laurent-Howe. Il semble aussi que les Canadiens soient incapables d'avoir en même temps deux partis bi-raciaux efficaces. La scène politique peut donc être dominée pendant une génération ou plus par l'un de ces partis jusqu'à ce qu'il épuise ses capacités de dirigeant; c'est alors qu'un autre parti de même composition bi-raciale prend sa place à la tête du Gouvernement.

C'est grâce à ce système de parti bi-racial que les Canadiens français anihilèrent la conquête de 1763. Ils obtinrent alors l'égalité avec les Canadiens anglais. Cent ans après le Traité de Paris, ils siégeaient au Parlement canadien où ils formaient le

groupe principal du parti dirigeant. Ce parti bi-racial est devenu le principal instrument de défense des intérêts de cette minorité au sein de la société canadienne. C'est leur manière d'imposer le principe des "majorités concurrentes" énoncé par John C. Calhoun aux Etats-Unis avant la Guerre civile, alors qu'il essayait de trouver dans le système fédéral américain une garantie constitutionnelle assurant la protection des intérêts des minorités du Sud. Depuis les environs de 1840, les représentants des Canadiens français au Parlement siègent presque tous à la droite du Président, c'est-à-dire qu'ils font partie du Gouvernement. Ils protègent leurs intérêts de l'intérieur du Cabinet plutôt que dans les rangs d'un parti d'opposition. Aucun fait ne pourrait donner une meilleure preuve du talent politique des Canadiens français que leur succès à faire constamment partie du Gouvernement.

Il est aussi remarquable que les politiques adoptées par Sydenham, Lafontaine et Baldwin, Macdonald et Cartier, ainsi que leurs successeurs dans leurs tentatives de régler le problème des animosités franco-anglaises, aient presque toujours été identiques. Quels que soient les sentiments, les idéaux ou les intérêts qui divisent les deux principales collectivités du Canada, celles-ci ont en commun l'attrait d'une expansion économique et matérielle. "Ma politique est le chemin de fer", avait coutume de dire un membre éminent de la coalition libérale-conservatrice dans les années 1850. La Confédération de 1867 visait à permettre à chaque groupe collectif de s'occuper de ses propres intérêts culturels au niveau provincial tandis que le Gouvernement fédéral devait concentrer ses efforts sur les grandes entreprises économiques à l'échelle nationale qu'ils avaient en commun. Macdonald et Laurier ont toujours essayé de présenter aux électeurs l'expansion économique comme étant le meilleur moyen de se tenir en dehors des problèmes raciaux et religieux susceptibles de les diviser si profondément.

Vers 1850, on vit se lever deux groupes d'opposition au Gouvernement libéral-conservateur; les Grits du Haut-Canada et les Rouges du Bas-Canada. Ils s'allièrent un moment, au cours de l'été 1858, pour former le Gouvernement Brown-Dorion, puis un peu plus longtemps, après 1860, pour former le Gouvernement Sandfield Macdonald-Dorion. Cependant, ils ne se fondirent jamais en un parti solide avant 1867. Récupérant des alliés dans les Provinces maritimes après la Confédération, ils devaient bientôt former le Parti libéral ou parti de la réforme de Mackenzie, Blake et Laurier.

Les Grits doivent leur nom au sable granuleux et dur tant recherché par les maçons dans la fabrication d'un ciment de qualité.

Leur fief se trouvait dans la région en plein développement située à l'ouest de Toronto. Lorsque George Brown se joignit à eux avec son puissant journal le *Globe* de Toronto et leur fournit une vigoureuse publicité, ils prirent un teint vraiment anti-français et anti-catholique étant donné que Brown se trouva contrecarré par le solide bloc français au Parlement. La séparation de l'Eglise et de l'Etat et la représentation basée sur la population devinrent leurs leitmotiv. La représentation basée sur la population équivalait à un accroissement de pouvoir pour les sections Grits du Haut-Canada. Etant donné que ces régions étaient principalement agricoles, le grittisme signifiait aussi la lutte contre les intérêts acquis des grosses entreprises montréalaises, banquiers, industriels, grossistes, magnats du chemin de fer, qui accordaient leur appui aux Libéraux-conservateurs.¹

L'autre groupe à gauche, les Rouges, n'acquiesça jamais la vigueur des Grits dans le Haut-Canada. Il était dirigé par des hommes qui s'inspiraient de certaines des idées de la révolution de Paris de 1848, et qui avaient pour but essentiel la lutte contre le contrôle de leur collectivité franco-canadienne par l'Eglise. La confrontation qu'ils provoquèrent entre le libéralisme et le cléricisme eut pour effet d'empêcher le développement d'un Parti libéral fort au Québec pendant une génération entière après la Confédération.

De la Confédération jusqu'à la première Guerre mondiale

La Confédération fut l'oeuvre, sur le plan canadien, d'une coalition entre les Conservateurs de Macdonald-Cartier et les Grits de Brown. Le groupe des Rouges refusa de se joindre au mouvement. Mais Brown et la majorité de ses partisans avaient quitté la coalition avant le 1er juillet 1867. Macdonald forma le premier gouvernement fédéral et choisit ses ministres parmi ses propres Conservateurs, des alliés qu'il avait trouvés dans les Maritimes (dont certains étaient d'anciens Conservateurs et quelques Réformistes) ainsi que quelques Grits du Haut-Canada. Pendant quelques années, l'état des partis fut assez confus, mais la seconde élection de 1872 donna lieu à une véritable lutte de partis entre le gouvernement conservateur et une opposition réformiste ou libérale.

¹ "On ne saurait dire dans quelles folles aventures le financier de l'actuel gouvernement (Alexander Galt) voudra nous conduire, assuré qu'il est de l'appui du Grand-Tronc et de la Banque de Montréal. Ces institutions sont les ennemis du peuple et de ses droits. Il est temps que nous ayons un gouvernement qui refuse d'être le serviteur des entreprises ferroviaires et bancaires." Extrait d'un éditorial du *Globe* de Toronto, 10 août 1867, au cours de la campagne électorale.

Macdonald resta au pouvoir de 1867 jusqu'à sa mort en 1891, à l'exception d'une période de cinq ans, de 1873 à 1878. Son parti resta au pouvoir jusqu'en 1896. Au cours de cette ère Macdonald, les conservateurs construisirent leur succès électoral grâce à la vigueur et à la hardiesse qu'ils mirent à bâtir la nouvelle nationalité dont l'Acte de l'Amérique du Nord britannique présentait déjà les principaux éléments. Ils amenèrent au nouveau Dominion les Territoires de la Baie d'Hudson en 1870, la Colombie-Britannique en 1871 et l'Ile-du-Prince-Edouard en 1873. On assista à la construction de la voie ferrée intercoloniale. On assista aussi au lancement d'un projet d'une audace incroyable pour l'époque, la jonction, par une voie ferrée trans-continentale, de la province du Pacifique et de l'Est du pays. Il fut finalement réalisé, après le scandale du Pacifique, dans les années 1880. Au cours de son second mandat, Macdonald inaugura aussi, "la politique nationale" de protection, des tarifs douaniers élevés devant permettre de construire une économie nationale forte. Ces initiatives aventureuses et originales firent du Parti conservateur le bâtisseur de nation de la première génération après la Confédération.

Les Grits et les Rouges s'unirent dans l'opposition après 1867, sous la direction d'Alexander Mackenzie. Leur faiblesse était due, d'une part à l'opposition du clergé au Québec, d'autre part à la difficulté de se trouver des alliés dans les autres provinces. A son arrivée au pouvoir en 1873, Mackenzie eut la malchance d'entrer en fonction au moment même où une grande dépression s'abattait sur le monde. Il lui fut impossible de poursuivre le projet du chemin de fer du Pacifique et il ne sut pas saisir l'occasion d'adopter une politique protectionniste, ce qui lui fit perdre l'appui de presque tous les industriels ambitieux. Sous la direction d'Edward Blake qui succéda à Mackenzie en 1880, le parti, à nouveau dans l'opposition, se dressa contre le nouveau syndicat du Canadien-Pacifique, et il sembla n'avoir que peu de confiance dans l'avenir du pays. Il dénonça l'alliance intime du Gouvernement Macdonald avec une grande entreprise de transport, ainsi que son habitude d'octroyer inconsidérément des terres, forêts et gisements miniers à des spéculateurs. Malheureusement, il n'avait aucun programme à offrir en contrepartie de ce système capitaliste de développement économique. Cependant, Blake s'attaqua au problème de donner une nouvelle image de son parti dans deux domaines: il essaya de triompher de la tradition anti-française de Brown et il se rangea du côté de Québec dans l'affaire Riel; de plus, il abandonna le principe anti-tarifs douaniers de Cobden,¹ héritage des Grits, et se déclara partisan

¹ Richard Cobden, mort en 1865, fut le principal propagandiste de la politique britannique de libre échange.

de l'établissement de droits de douane modérés assez semblables à ceux de la "politique nationale". Il ne put entraîner son parti dans ces deux voies, et ce sera Laurier qui pourra moissonner ce qu'il avait semé.

L'alignement politique des deux partis, qui avait commencé dans la province du Canada avant 1867, ne se concrétisa que graduellement dans les autres régions éloignées du Dominion après 1867. Les divisions que connaissait l'Est du Canada n'avaient vraiment pas grande raison d'exister loin dans l'Ouest. Cette région avait surtout besoin de l'aide du gouvernement et les électeurs cherchaient à envoyer de ses partisans à Ottawa. Lors de la visite du Pacifique qu'il effectua par la nouvelle voie ferrée du Canadien Pacifique dans les années 1880, Goldwin Smith demanda à un citoyen de la Colombie-Britannique quelle était son idée de la politique. Celui-ci lui répondit: "les appropriations du gouvernement". La politique provinciale en Colombie-Britannique ne devint une opposition entre les Libéraux et les Conservateurs qu'après le début du siècle actuel. Les Territoires furent gouvernés par des administrations non-partisanes jusqu'à la création des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan en 1905. Cependant on pouvait dire en toute certitude, entre les environs de 1880 et le début du siècle actuel, que tout petit Canadien ou petite Canadienne qui naissait était soit un petit Libéral soit un petit Conservateur.

Le régime Macdonald commença de se désagréger après la crise que provoqua l'exécution de Riel en 1885. La vieille querelle franco-anglaise se réveilla, entretenue par la loi sur les biens des Jésuites à Québec et la question scolaire au Manitoba. Les successeurs de Macdonald après 1891 ne surent pas faire preuve de la même habileté de manoeuvre et de manipulation. Quant les Libéraux, sous la conduite de Laurier, délogèrent les Conservateurs du pouvoir en 1896, ils avaient grossi leurs rangs d'un bon nombre de Bleus, les Conservateurs modérés du Québec, qui leur assurèrent par la même occasion un appui solide au Québec, et permirent au Parti libéral de devenir alors celui de la coopération franco-anglaise.

Avec une telle assise, Laurier eut un parti à l'échelle nationale, à l'image de ce qu'avait été le Parti conservateur de Macdonald. Après s'être sévèrement brûlé les doigts en adoptant une politique de réciprocité illimitée avec les Etats-Unis en 1891, il revint, dans son budget de 1897, à une politique de protection modérée. Il accepta en substance la "politique nationale" des Conservateurs, en la modifiant par une préférence pour les importations britanniques. Son gouvernement se lança lui aussi dans un vaste projet de con-

struction de voies ferrées prévoyant deux nouvelles lignes transcontinentales; il forgea en conséquence une alliance, entre les Libéraux et d'ambitieux promoteurs en chemins de fer, du même type exactement que celle de Macdonald avec le Canadien Pacifique. Etant donné les conditions économiques favorables du début du siècle, les Libéraux purent atteindre des réalisations allant au-delà de ce que Macdonald avait prévu, en établissant un grand courant d'immigration. A l'époque de l'extraordinaire développement de la culture du blé, le Parti libéral apparut comme le bâtisseur de la Nation.

Les efforts que déploya Laurier pour que les Anglais et les Français poursuivent ensemble cette expérience réjouissante d'expansion économique (le XX^e siècle appartient au Canada, disait-il avec orgueil) furent contrariés par une nouvelle cause de séparation entre les deux groupes, la question des relations du Canada avec l'Empire. A partir de la Guerre des Boers en 1899, les deux races prirent des points de vue opposés sur ce sujet; puis, lorsque la tension de la Grande Guerre de 1914 se fit sentir, la scission se fit encore plus profonde au sujet de la conscription en 1917. Le Parti libéral lui-même se scinda pendant cette crise, et l'élection de 1917 entraîna le pire alignement possible au Canada, à savoir un gouvernement s'appuyant sur une large majorité de Canadiens anglais, mais contesté par la presque totalité des Canadiens français.

Après la première Guerre mondiale

La coalition des Conservateurs et des Libéraux anglophones formée par Borden en 1917 se disloqua après la guerre. Mackenzie King, qui avait été nommé chef du Parti libéral en 1919, réunifia son parti sur la base d'un appui solide de la part des deux groupes raciaux; par contre, les Conservateurs qui avaient offensé le Québec en 1885 et à nouveau en 1917, ne purent reprendre leur stature nationale. Malgré le développement des mouvements nationalistes canadiens-français pendant la dépression des années 30, les Libéraux maintinrent solidement leur contrôle du Québec dans les élections fédérales entre les années 20 et les années 50. Ils purent ainsi rester au pouvoir de 1921 à 1957, avec seulement une courte absence de quelques semaines en 1926 et une plus longue de cinq ans, de 1930 à 1935. Le nombre important de votes qu'ils gagnèrent dans toutes les régions du Canada montre qu'ils formaient un parti national de la même ampleur que celui de Macdonald et celui de Laurier.

Le nouveau trait caractéristique en politique depuis la fin de

la première Guerre mondiale a été la naissance d'un certain nombre de partis de protestation. Jusqu'en 1918, la politique canadienne s'est déroulée sur la base du bipartisme. Aucun mouvement formant troisième parti ne s'est jamais développé avec assez de force pour concurrencer les deux partis établis, le libéral et le conservateur. Cependant, dans les années 20, il se forma une série de mouvements de protestation politique qui brisèrent la solidité du bipartisme classique.

A l'occasion de la première élection de 1921, les fermiers progressistes de l'Ontario et des Prairies, en colère, élirent 65 députés qui formèrent d'un coup le second parti de la Chambre. Le Premier Ministre King essaya par tous les moyens de réintégrer les Progressistes dans le Parti libéral dont ils étaient presque tous issus. Les Progressistes eux-mêmes ne furent jamais certains de la fonction qu'aurait dû avoir leur mouvement. Il en résulta leur quasi-disparition à la fin de la décennie, bien que l'Alberta fut sous la domination de l'UFA (United Farmers of Alberta). On eut dit, aux élections fédérales en 1930, que le vieux bipartisme avait été restauré.

La Grande dépression continua après 1929 de bouleverser le déroulement normal de la politique canadienne. En 1932 naissait la Fédération coopérative du Commonwealth (Cooperative Commonwealth's Federation), parti socialiste bénéficiant de l'appui des Progressistes les plus hardis des Prairies et d'un petit nombre d'enthousiastes de classe moyenne dans tous le pays. La question se posa pendant les vingt-cinq années suivantes de savoir si ce parti pourrait gagner l'appui des syndicats organisés comme le Parti travailliste l'avait fait en Grande-Bretagne. En 1935, le Crédit social balaya le gouvernement provincial albertain des Fermiers-Unis et envoya à Ottawa des représentants d'un autre petit parti. La dépression entraîna aussi un remue-ménage de mouvements nationalistes au Québec, d'où devait émerger le parti de l'Union nationale sous la direction de Maurice Duplessis. Après la prise du pouvoir sur la scène provinciale, Duplessis refusa d'entraîner son mouvement dans l'arène fédérale.

Pendant une période de temps assez longue, aucun des nouveaux mouvements de l'Ouest (Progressiste, CCF ou Crédit social) n'eut d'influence réelle au Québec ou dans les Provinces maritimes. Après avoir eu un gouvernement dirigé par un parti agraire pendant une courte période de temps au début des années 20, l'Ontario revint, à toute fins pratiques, au bipartisme, bien que le CCF réussit parfois à faire élire un nombre assez important de députés à l'échelle provinciale. En 1944, le CCF prit aussi le pouvoir, dans la province

de la Saskatchewan, et il devait le conserver pendant vingt ans. En 1952, le Crédit social l'emportait dans une deuxième province, la Colombie-Britannique. Au niveau fédéral, le CCF n'arrivait pas plus que le Crédit social à atteindre l'envergure nationale, et cela, en dépit du fait qu'en 1962 le premier se présentait sous une nouvelle étiquette, en tant que Nouveau parti démocratique, pour attirer plus facilement les électeurs de la classe moyenne et du milieu ouvrier, et malgré le gain fait par le Crédit social, lors des élections fédérales en 1963, d'un bloc de sièges au Québec. La longue domination libérale de la politique fédérale, qui durait depuis 1935, connaissait une fin en 1957 avec la résurrection du Parti conservateur sous la bannière d'un nouveau chef, M. John Diefenbaker. Louis Saint-Laurent qui avait succédé à Mackenzie King en 1948 en tant que chef libéral et Premier ministre se retirait de la scène politique. Le nouveau chef libéral, M. Lester B. Pearson, connut une défaite décisive aux élections générales de 1958 où M. Diefenbaker gagna la plus forte majorité de sièges jamais obtenue par un chef politique canadien depuis la Confédération.

Lors des élections de 1962 cependant, les Conservateurs réussirent tout au plus à rester au pouvoir avec un gouvernement minoritaire. Suivirent deux élections générales, en 1963 et 1965, d'où découlèrent deux gouvernements libéraux minoritaires. Il sembla donc vers le milieu des années 60, qu'aucun des deux principaux partis n'était capable d'obtenir l'appui majoritaire de l'électorat canadien et aucun des partis secondaires ne pouvait devenir l'un des grands partis. Il en résulta un sentiment général de frustration. A la même époque, un nationalisme canadien-français de plus en plus dynamique au Québec menaçait la structure complète de la Confédération. De plus, l'urbanisation méthodique de la société canadienne (le déplacement de la population, du pouvoir économique et de l'élite intellectuelle vers les grandes villes) était en train de transformer la base sociale de la politique canadienne.

On peut considérer que les célébrations du Centenaire de 1967, qui connurent un très grand succès, symbolisèrent la fin d'une ère et le début d'une autre. En tous cas, c'est à ce moment de crise que les deux grands partis changèrent de chef. Vers la fin de 1967, les Conservateurs appelèrent Robert Stanfield, Premier ministre de Nouvelle-Ecosse, en remplacement de M. Diefenbaker; et au début de 1968, les Libéraux au pouvoir choisirent comme nouveau chef du parti et nouveau Premier ministre Pierre Elliott Trudeau, en remplacement de M. Pearson.

Il y avait donc en scène de nouveaux chefs, choisis selon la nouvelle technique (américaine) des congrès de parti télévisés à

l'échelle nationale dans lesquels l'ensemble de l'électorat pouvait suivre constamment le déroulement des séances avec autant d'intérêt et de passion que s'il avait regardé un match de football ou de hockey sur une chaîne nationale. Les nouveaux dirigeants eurent à faire face à une élection générale en juin 1968, sans avoir pu faire leurs preuves à la Chambre des communes. Était-ce le début d'une nouvelle ère politique ou devons-nous dire, en nouveaux bilingues que nous sommes, que "plus ça change, plus c'est la même chose"?

BIBLIOGRAPHIE

- (1) La lecture des diverses biographies des principaux hommes politiques canadiens est la meilleure source d'information sur le fonctionnement des partis politiques. Les plus intéressantes sont:
- D. G. Creighton, *John A. Macdonald* (2 vols., Toronto, 1952-1955).
J. Boyd, *Sir George Etienne Cartier* (Toronto, 1914).
J. M. S. Careless, *Brown of the Globe* (2 vols., Toronto, 1959-1963).
J. A. Roy, *Joseph Howe* (Toronto, 1935).
G. E. Wilson, *Robert Baldwin* (Toronto, 1933).
O. D. Skelton, *Sir A. T. Galt* (Toronto, 1920).
E. M. Saunders, *Sir Charles Tupper* (2 vols., Toronto, 1916).
D. C. Thomson, *Alexander Mackenzie* (Toronto, 1960).
O. D. Skelton, *Sir Wilfrid Laurier* (2 vols., Toronto, 1921).
R. Graham, *Arthur Meighen* (2 vols., Toronto, 1960-1963).
E. Watkins, *R. B. Bennett* (Toronto, 1963).
R. M. Dawson, *W. L. Mackenzie King, 1876-1924* (Toronto, 1958).
H. Blair Neatby, *W. L. Mackenzie King, 1924-1932* (Toronto, 1963).
F. A. McGregor, *The Fall and Rise of Mackenzie King, 1911-1919* (Toronto, 1962).
J. W. Pickersgill, *The Mackenzie King Record, 1939-1944* (Toronto, 1960).
K. McNaught, *A Prophet in Politics: J. S. Woodsworth* (Toronto, 1959).
Joseph Schull, *Laurier, The First Canadian* (Toronto, 1965).
Bruce Hutchison, *Mr. Prime Minister, 1867-1964* (Toronto, 1964).
Peter C. Newman, *Renegade in Power: the Diefenbaker Years* (Toronto, 1963).

(2) Certains chapitres des ouvrages suivants portent sur les partis politiques:

- Goldwin Smith, *Canada and the Canadian Question* (Londres, 1891).
André Siegfried, *Le Canada, les deux races* (Paris, 1906).
James Bryce, *Modern Democracies* (New York, 1921).
R. M. Dawson, *The Government of Canada* (4^e éd. rev. par N. Ward — Toronto, 1963).
J. A. Corry et J. E. Hodgetts, *Democratic Government and Politics* (3^e éd., Toronto, 1959).
A. Brady, *Democracy in the Dominions* (Toronto, 1958).
G. W. Brown (ed.), *Canada* (Série des Nations-Unies, Toronto, 1950).
H. Scarrow, *Canada Votes* (New Orleans, 1962).
J. R. Williams, *The Conservative Party of Canada, 1920-1949* (Durham, N.C., 1956).

John Porter, *The Vertical Mosaic: an Analysis of Social Class and Power in Canada* (Toronto, 1965).

J. M. S. Careless et Craig Brown (éd.), *The Canadians, 1867-1967* (Toronto, 1967).

(3) Les ouvrages suivants présentent des études de certains mouvements politiques ou aspects de la politique des partis.

L. A. Wood, *A History of Farmers Movements in Canada* (Toronto, 1924).

W. L. Morton, *The Progressive Party in Canada* (Toronto, 1950).

S. M. Lipset, *Agrarian Socialism: the C.C.F. in Saskatchewan* (Berkeley, 1950).

D. McHenry, *The Third Force in Canada* (Berkeley, 1950).

C. B. MacPherson, *Democracy in Alberta* (Toronto, 1953).

J. A. Irving, *The Social Credit Movement in Alberta* (Toronto, 1959).

J. H. Aitchison (éd.), *The Political Process in Canada* (Toronto, 1963).

H. Thorburn (éd.), *Party Politics in Canada* (Toronto, 1963).

P. Fox (éd.), *Politics: Canada* (Toronto, 1962).

H. F. Quinn, *The Union Nationale* (Toronto, 1963).

F. H. Underhill, *In Search of Canadian Liberalism* (Toronto, 1960).

J. L. Granatstein, *The Politics of Survival: the Conservative Party of Canada, 1939-1945* (Toronto, 1967).

Ramsay Cook, *Canada and the French Canadian Question* (Toronto, 1966).

Pierre Elliott Trudeau, *Federalism and the French Canadians* (Toronto, 1968).

F. C. Engelmann et M. A. Schwartz, *Political Parties and the Canadian Social Structure* (Scarborough, 1967).

